



Cimade

ASSEMBLEE GENERALE GROUPE CIMADE de Clermont-Ferrand Le 2 Février 2008

TEXTE d'ORIENTATION

Notre groupe se soumet à l'exercice du texte d'orientation depuis 2005. Nous en sommes à la 4ème édition. Ce texte nous permet d'établir un bilan et inscrire notre action dans une continuité historique. Il est l'occasion de procéder à une analyse politique de la situation et de nous ressourcer auprès de nos racines et de nos fondamentaux, le tout pour dessiner un but et construire une méthode.

Rétrospective et analyse

En ce qui concerne la politique d'immigration, 2007 a malheureusement été marquée par la continuité et le renforcement des logiques sécuritaires et utilitaristes.

Janvier 2007

- **Le Conseil d'Etat valide le recours des ONG contre le fichier Eloï sur la forme. Mais la question du fond reste entière. Le Ministre de l'Intérieur promet de revenir avec un autre texte...**
- Victoire après la défaite concernant le recours contre la circulaire du 21 février 06 relative aux interpellations : après le refus du Conseil d'Etat de valider le recours des ONG, la cour de cassation estime que " l'administration ne peut utiliser la convocation d'un étranger pour faire procéder à son interpellation ".
- publication du rapport de la cimade sur les centres de rétention
- Sarkozy veut exclure du droit au logement les étrangers réguliers

Février 2007

- Forum Réfugiés et France Terre d'asile ont interrogé les candidats à la présidentielle sur le droit d'asile.
- Adyl, lycéen de Châteauroux, fait une grève de la faim en soutien à ses camarades sans-papiers
- Des cinéastes réalisent un court métrage : LAISSEZ LES GRANDIR ICI ! pour RESF.

- **Le CFDA s'inquiète de la baisse de 40% des demandes d'asile, du taux d'obtention du 7,8 en 2006 et critique le traitement qui est fait des demandes d'asile**

Mars 2007

- L'arrêté du ministre créant le Fichier Eloi est annulé par le Conseil d'Etat le 13 mars.
- La Cimade a édité le rapport de l'enquête citoyenne sur l'application de la circulaire du 13 juin 2006 (régularisation des parents d'enfants scolarisés)
- Elanchelvan Rajendram, demandeur d'asile débouté sri lankais, est mort assassiné par la police après son retour forcé.
- La cimade a lancé un appel contre l'assignation à résidence des demandeurs d'asile mis en place par décret publié le 23 mars.
- Le collectif Migrant Pas Esclave relance la campagne pour la ratification de la convention pour les droits des travailleurs migrants.
- **rue rampal à Paris, la police procède à une rafle près de l'école, la directrice est interpellée**

avril 2007

- Florimond Guimard, militant RESF 13, est poursuivi en justice pour avoir exercé sa solidarité lors d'une expulsion.
- 19 ouvriers polonais de l'Allier ont été expulsés le 4 avril, victimes d'une erreur administrative.
- Frontex se dote d'une réserve de 500 gardes-frontière pour aider un Etat membre à repousser une arrivée de migrants. La Guerre aux migrants s'organise...
- La CEDH condamne la France sur les demandes d'asile.
- L'ODSE dénonce la publication d'outils facilitant l'expulsion d'étrangers malades.
- **L'IGAS et l'IGF rapportent que l'AME ne fait pas l'objet d'abus, au contraire elle ne couvre pas tous les besoins et l'Etat aurait une dette d'1 milliard d'euros à l'assurance maladie**

Mai 2007

- A Clermont, la Cimade est témoin d'une convocation piège
- Le BIT appelle les Etats à garantir les droits des travailleurs migrants
- Une médecin malienne, invitée à un colloque, atterrit en rétention.
- Le fichier BASE ELEVE prévu pour la rentrée, inquiète syndicats et associations quant aux informations enregistrées et à l'accessibilité de ce fichier.
- Damien de Blic réalise une étude : une expulsion = 15 000 €
- L'Espagne attribue la moitié de sa croissance à l'immigration
- Une ONG estime à 1 milliard les réfugiés climatiques en 2050

- La police vient contrôler les étrangers à proximité de la permanence de la Cimade à Montpellier
- **Brice Hortefeux est à la tête d'un grand ministère de l'immigration et de l'identité nationale, 8 historiens de la CNHI démissionnent pour protester contre l'amalgame dangereux.**

Juin 2007

- **Le 18 juin, un étranger atteint de l'hépatite C est expulsé contre l'avis du médecin inspecteur**
- Violences policières contre soutien populaire à Belleville le 20 juin lors d'une rafle, un journaliste témoigne.
- La Cimade dénonce le parcours d'obstacle pour les demandeurs d'asile et publie un rapport. Un collectif alerte sur la baisse des demandes d'asile.
- La mobilisation contre le projet de loi HORTEFEUX commence.

Juillet 2007

- **Le projet de loi HORTEFEUX est présenté au conseil des ministres. Il fait débat, il attaque le droit de vivre en famille et pose la maîtrise du français comme critère de régularité.**
- 20 sans papiers sur 50 du Buffalo Grill de Viry-Châtillon sont régularisés après une occupation du parking.
- La Cimade dénonce l'expulsion d'étrangers malades
- Les Pays Bas procèdent à 30 000 régularisations
- La CGT attaque le décret qui détermine les attributions du Ministère de l'Immigration dont l'article 4 prévoit que le ministre dispose de la Direction Générale du Travail. Les Inspecteurs du Travail ne veulent pas devenir des auxiliaires de police.
- La fusion de l'IQT et de l'APRF en une OQTF a engorgée les tribunaux administratifs de recours, alors que la mesure était censée les diminuer...
- Le Président SARKOZY veut que l'immigration de travail représente 50 % des titres de séjour délivrés. Cet objectif va juste faire changer de case les migrants venus à un autre titre et qui travaillent. Ils seront régularisés non pas pour vie privée et familiale mais par le travail, de quoi précariser un peu plus leur séjour.

Août 2007

- Lille : long et difficile combat pour les sans-papiers grévistes de la faim
- le 9 août, Ivan, étranger, tombe du 4ème étage pendant une intervention de police.
- **Zapatero contredit Fillon : il ne regrette pas d'avoir régulariser 600 000 sans papiers.**
- Ses résultats des expulsions sont en mauvaise voie, Hortefeux exhorte les préfets à multiplier des interpellations.

- 15 aout, vol AT771, scène de violences et d'intimidation policières lors d'une reconduite à la frontière

Septembre 2007

- des pêcheurs tunisiens sont poursuivis pour avoir sauvé 44 migrants, Migreurop lance une pétition de soutien
- **Mariani attaque dur avec 4 amendements humiliants et liberticides sur le logement d'urgence des sans-papiers, les statistiques raciales, le durcissement des recours en matière d'Asile et les test ADN pour les étrangers.**
- SOS Racisme et Charlie Hebdo organisent un rassemblement à Paris contre les tests ADN
- Patrick Weil (CNRS) monte au créneau contre la loi Hortefeux
- une chinoise sans papier s'est défenestrée quand la police est venue l'expulser.
- le maire de Digoin a refusé l'accès à la cantine à des enfants de sans papiers
- Médecin du Monde publie une étude qui casse l'idée répandue d'un "tourisme médical" par les immigrés.

Octobre 2007

- La Cimade a publié son rapport annuel sur les centres de rétention et dénonce la politique du chiffre qui spolie les droits des individus et compromet la République.
- Catherine Whitol de Wenden explique sa surprenante participation à l'Institut d'Etudes sur l'Immigration et l'Intégration.
- Le Prefet de l'Indre et Loire a été révoqué pour discrimination raciale
- Malgré la forte mobilisation, l'amendement Mariani sur les test ADN a été adopté, certes fortement edulcoré mais il permet l'existence de ces tests dont l'application s'adoucira lorsque l'opinion n'y regardera plus...
- Les personnels du l'OFPRA et de la CRR ont fait grève contre les effets de la loi Hortefeux
- L'article 21 de la loi a été supprimé, il remettait en cause le droit d'accès à l'hébergement d'urgence pour les étrangers en situation irrégulière.
- Hortefeux invente les retours humanitaires forcés pour les Rroms ...
- **Le groupe local lance un appel aux élus pour soutenir les 3 médecins psychiatres à qui le préfet a retiré l'agrément.**

Novembre 2007

- Une intersyndicale de l'ANPE demande l'abrogation du décret du 11 mai 2007 qui les oblige à renvoyer les copies des titres de séjour des travailleurs étrangers à la préfecture.
- L'Europe met en place sa directive "Retour" pour "harmoniser" les expulsions et la rétention des sans-papiers. La Cimade réagit contre ce projet et lance une pétition
- Le conseil constitutionnel valide sous certaines réserves les tests ADN...

- **2 intervenants sociaux de France Terre d'Asile ont été interpellés au petit matin, à domicile, pour avoir donné leur numéro de téléphone à des sans-papiers.**

Décembre 2007

- **Le fichier ELOI fichant les étrangers interpellés a été créé en décembre après avoir été annulé grâce à l'action des ONG. Il revient donc, dans une version allégée mais toujours liberticide...**
- Les étrangers retenus au CRA du Mesnil-Amelot engagent un mouvement de protestation contre les conditions de rétention indignes et contre la chasse à l'Homme dont ils sont victimes en France.
- Tengiz et Zurab GALUSTOV ont été expulsés le 14 décembre après avoir été arrêtés chez la personne qui les hébergeait et qui souhaitait les embaucher.
- Les politiques publiques du Ministère de l'Immigration seront notées selon un seul critère : le nombre d'expulsion...
- Florimont Guimard, militant RESF13, poursuivi pour fait de solidarité avec les sans-papiers est relaxé

CHOISIR ou SUBIR

Ca y est... nous y sommes... L'ancien Ministre de l'Intérieur est devenu président de la République Française. Auteur de 2 lois sur l'immigration en 2003 et en 2006 et instigateur d'une troisième loi par son désormais ministre en 2007.

Dans nos textes d'orientation précédents, en 2005, en 2006 et en 2007 nous avons analysé et dénoncé :

- l'attaque en règle du droit des étrangers : droit à l'éducation, droit de vivre en famille, droit à la protection, droit à la santé, droit à un traitement digne et équitable, droit à l'information, ...
- la réduction de l'étranger à une ressource économique pour les besoins du marché et l'utilisation de la peur pour asservir, qui trahit une vision purement utilitariste de l'immigration,
- la suspicion généralisée en guise de politique de protection,
- la volonté illusoire de vouloir fermer les frontières et bloquer les flux migratoires en les criminalisant,
- la dégénérescence de la République dans la mesure où ce qui constitue ses fondements sont bafoués par le régime (séparation des pouvoirs, Liberté-Egalité-Fraternité, Etat de Droit, Droits de l'Homme)
- le projet politique de transformer notre régime en une démocratie autoritaire, développant l'arbitraire, diminuant les droits individuels, rendant les droits fondamentaux inaccessibles, minimisant les recours possibles et la justification des décisions administratives, choisissant la logique d'enfermement...

Tout cela était-il seulement pour capter l'électorat Frontiste ? Tout cela allait-il s'effondrer ou s'adoucir une fois la Fonction Suprême atteinte ?

Non, c'est un vrai combat politique qui est mené, avec une logique, une vision du monde, une vision de l'Homme, une culture. Pour gagner dans les urnes, il faut gagner dans les têtes. Les idées doivent être propagées et partagées par une majorité. Il faut préparer les esprits aux étapes suivantes...

Le Ministre de l'Intérieur avait commencé en pénétrant l'opinion avec la notion d'immigration subie et immigration choisie. Subir ou choisir, le piège est installé. Quel Homme libre voudrait subir plutôt que choisir ? Le ton était donné : arrêt de l'immigration "subie", celle du droit d'asile, celle du regroupement familial, celle des mariages mixtes, celle des étrangers malades, bref toute celle qui concerne le droit des individus. Encouragement de l'immigration "choisie", celle du travail mais pas n'importe lequel, et sans régularisation des travailleurs déjà présents enfermés dans la clandestinité. Cette politique est déséquilibrée. La politique d'immigration d'un pays doit harmoniser deux droits fondamentaux :

- celui des individus à migrer
- celui des peuples à administrer ce qui se passe à l'intérieur de leurs frontières

La politique actuelle de notre pays nie le droit de l'individu pour ne servir que l'intérêt "suprême" de la Nation, reprenant au passage la thèse frontiste : "On choisit qui rentre dans notre maison, on ne laisse pas la porte ouverte".

Pour ceux qui ne croient pas à ce projet culturel de transformation des consciences, des valeurs, il suffit pour s'en convaincre, de se rappeler du terme employé par le Président : il propose une politique de civilisation. Le terme est pompeux mais il trahit une volonté réelle de changer les bases, de bousculer les socles, les façons de penser, les grilles de lecture, ...

Comment cela se traduit-il aujourd'hui ? Par la loi Hortefeux et par la création du Ministère de l'Immigration, de l'identité Nationale et du Co-développement. Ce dernier terme joue le rôle de l'intrus et sert à légitimer le honteux. Nous ne nous lancerons pas dans une énième analyse de ce ministère, les 8 historiens qui ont quitté la Cité de l'Histoire de l'Immigration pour protester contre l'intitulé et les compétences de ce ministère ont fait cette analyse avec pertinence. Nous rappellerons ici que l'existence même de ce ministère procède de ce projet culturel : faire de l'immigration une ressource isolée, docile et servile (et donc sans droit) pour notre système productif, au plus grand bénéfice du capitalisme.

Pour finir la démonstration, les politiques publiques de ce ministère seront évaluées selon un seul critère. Ce n'est pas la réduction des erreurs administratives ou juridiques. Ce n'est pas la qualité des décisions de l'OFPRA. Ce n'est pas le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme ou de la Convention de Genève. Ce n'est pas non plus l'amélioration de l'Intégration pour répondre au rapport de la Cour des Comptes de Novembre 2004 qui critique la politique d'intégration de la France depuis 1974. Non, le critère d'évaluation de ce ministère est le nombre de reconduites à la frontière. Et rien d'autre pour réguler les dérives que va engendrer ce critère. La politique du chiffre est annoncée de façon décomplexée, l'opinion est prête mais les résistances se lèvent.

Essayons nous à la politique-fiction : le nombre de clandestins et sans papier est évalué à 300 000 personnes. Pour expulser cette population en 5 ans, il faut tenir un rythme de 60 000 par an. Il faudra donc doubler les capacités actuelles de rétention (qui ont déjà doublé depuis 2003) ou même plus si la durée légale de rétention passe à 18 mois comme

le prévoit la directive européenne dite "retour", dans ce cas il faudra multiplier par 20 le nombre de places en CRA.

60 000 par an, cela correspond à 170 personnes par jour. Si on considère qu'il faut 3 policiers pour un expulsé, il faut 680 places d'avion, soit 7 avions dédiés par jour. Un avion n'a en général qu'une destination, il faudra alors créer des centres de tri pour rassembler les retenus par nationalité... Voilà où mène la politique du chiffre, l'industrialisation du traitement des étrangers, la déshumanisation des pratiques administratives.

C'est pour ne pas en arriver là que nous faisons des permanences d'aide, des actions de sensibilisation, des visites en prison, des campagnes de soutien.

Notre société et les démocraties du monde permettront que cela n'arrive jamais, mais où est la limite de l'acceptable? A partir de quand l'opinion décroche ?

Jusqu'à quand nous allons subir la politique du Président ?

Nous avons choisi de ne pas subir et d'agir pour que l'opinion choisisse nos propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie.

Notre combat culturel : le « vivre ensemble ».

Nous voulons en premier lieu un traitement équitable, digne et respectueux des demandeurs d'asile et des migrants :

- le droit de se défendre, d'exposer tous ses arguments et de pouvoir jouir de tous les moyens nécessaires pour se défendre équitablement ;
- le droit à une justice impartiale et indépendante du pouvoir exécutif ;
- l'égalité de tous devant la loi et les sanctions
- la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux.

Notre action se développe en 2 axes :

- l'aide directe aux migrants par les permanences. Cette aide permet aux droits d'être défendus et appliqués. Elle nous permet aussi de nous opposer juridiquement à ce qui nous semble injuste et humiliant.
- l'action de sensibilisation pour dénoncer aux yeux et aux oreilles de l'opinion publique les injustices et les humiliations auxquelles nous sommes témoins, pour organiser les résistances citoyennes et pour développer une vision fraternelle de l'immigration et de la société.

La Cimade a élaboré 75 propositions dans les 8 thèmes de la campagne. Ces propositions sont de plusieurs ordres. Il y a les propositions de principe, au long terme. Celles ci nous servent d'étoile pour fixer un cap, pour pouvoir toujours s'orienter. Il y a les propositions au moyen terme, c'est celle que nous savons accessibles mais qu'il faudra construire. Il faudra préparer les responsables politiques et les citoyens pour pouvoir un jour les voir se concrétiser. Et il y a les propositions que nous pouvons gagner aujourd'hui dans les échéances proches.

Ces propositions répondent aux objectifs suivants :

MIGRATIONS INTERNATIONALES

- Renforcer la protection internationale des migrants de remettre en cause la politique répressive des flux migratoires aux frontières de l'Europe.
- Ici et là-bas, renforcer les sociétés civiles et le co-développement
- Refonder le système des visas et améliorer la procédure d'attribution

DROIT d'ASILE

- Donner aux instruments internationaux de protection toute leur étendue
- Des conditions d'accès aux procédures respectant l'égalité et la dignité de tous
- Les conditions d'accueil doivent favoriser l'insertion, permettre un bon déroulement de la procédure et être équitables

VIE PRIVEE et FAMILIALE

- Garantir le droit à mener pleinement sa vie privée et familiale

STATUTS en FRANCE

- Faciliter l'accès à un statut stable pour les migrants
- Instaurer des procédures plus protectrices

TRAVAIL

- Lutter contre la précarité administrative et sociale des travailleurs étrangers
- Lutter contre les discriminations dans le travail

ACCUEIL et INSERTION

- Prendre en compte les spécificités du public étranger dans le dispositif d'accompagnement social
- Renforcer l'accès à la formation
- Réussir le vivre ensemble
- Lutter contre les discriminations

RETENTION et ELOIGNEMENT

- Réaffirmer que la vocation de la rétention administrative n'est pas de punir
- Respecter les droits fondamentaux et la dignité des personnes concernées par le renvoi forcé
- Garantir l'effectivité des droits

Cette campagne et ces propositions donnent à la Cimade une dimension plus importante. Nous les mettront en oeuvre tout au long de l'année 2008.

Notre combat en action

A Les Permanences d'accueil, la formation et la recherche de bénévoles

Dans un soucis d'une amélioration continue, notre action en ce domaine doit s'articuler autour de trois points :

- 1) trouver et accueillir des nouveaux bénévoles
- 2) maintenir notre niveau de maîtrise des textes et former les bénévoles
- 3) gestion des permanences et améliorer l'accueil

Point 1 :

- développer notre champ de communication
- faire des appels à bénévoles régulièrement
- organiser des formations et des journées "portes ouvertes"
- faire connaître nos besoins à des relais (association de retraités, association de mise en relation, ...)

Point 2 :

- se doter d'une veille juridique, la diffuser sous forme opérationnelle et savoir s'en

servir

- recenser les besoins en formation et organiser des sessions collectives
- améliorer la boîte à outils du bénévole

Point 3 :

- ne pas perdre de vue les bénévoles
- planifier les permanences, solliciter régulièrement les bénévoles potentiels
- étudier la possibilité d'ouvrir une permanence le vendredi
- mettre en place un accueil dont le but est de mettre en confiance et de faciliter le travail des bénévoles (premières informations, ouverture dossier, ...)
- garantir des temps dédiés au retour d'expérience et restitution au groupe
- améliorer la confidentialité et la sécurisation des données
- améliorer le parcours d'apprentissage des nouveaux bénévoles

B Développement de notre Champ de Communication

Le champ de communication ou champ d'influence est le cercle le plus large qui connaît notre activité. Le développer est important à plusieurs titres :

- 1) "valorisation" de notre action : en faisant connaître ce que nous faisons, nous gagnons en légitimité
- 2) susciter des "vocations" : les citoyens se retrouvant dans notre action, nos méthodes et nos idées peuvent nous rejoindre que s'ils nous connaissent
- 3) diffusion de nos idées, de nos campagnes de soutien et de nos prises de position pour être présent dans le processus de construction de l'opinion publique

Quoi faire ?

- continuer la diffusion mensuelle du Migrant
- ne pas hésiter à en parler autour de nous dans nos réseaux personnels et proposer aux gens de recevoir le Migrant
- multiplier et relayer les communiqués de presse de prise de position (le Migrant n'est pas suffisant) (harcèlement démocratique)
- monter un projet d'émission de radio (format court ? au sujet des préjugés ... à la manière de Jacquard sur France Culture ? avec RCF ? Radio arvernes? Radio campus ?)
- faire vivre le blog, le site et le forum
- développer des événements en direction du public : diffusion de tract, jeu public collectif, performance militante (clown à responsabilité sociale, ...)
- identifier les relais d'opinions susceptibles de véhiculer nos informations

C Actions Cimade

Nos actions s'inscrivent davantage dans une démarche de fourniture de matériel intellectuel et culturel que dans une démarche d'organiser la mobilisation de masse. C'est ce qui constitue notre apport au mouvement social.

L'année 2007 nous a permis de nous roder autour de 3 types d'actions :

- 1) l'Atelier d'argumentation contre les préjugés

- 2) le jeu "Parcours de Migrants"
- 3) les soirées lecture aux Augustes

Ces actions viennent s'ajouter aux actions traditionnelles :

- ✓ conférence-débat
- ✓ campagne de soutien
- ✓ expositions

La pérennisation de ces actions nécessite :

- la constitution d'un groupe identifié de militants prenant en charge ces actions
- organiser des formations d'animation
- constituer des kits
- constituer un argumentaire, boîte à outils du militant

Dès à présent, nous devons préparer notre association à organiser des groupes de militant sur des thèmes précis du droit des étrangers à l'instar du mouvement "les Amoureux au Ban Public".

Les actions prévues au calendrier 2008 se trouvent dans le programme au point F.

D. FINANCEMENT

Notre groupe local fonctionne essentiellement grâce aux adhésions, au bénévolat de ses membres et de ses sympathisants et aux actions que nous organisons ou auxquelles nous participons.

L'adhésion doit être proposée largement et sans complexe : elle participe à notre indépendance financière et à notre légitimité. En 2008, nous allons renouveler une campagne d'adhésion.

Un suivi des adhésions doit être assuré pour pérenniser les adhésions.

Améliorer notre communication lors du renouvellement des adhésions ?

Améliorer notre communication de présentation (trityque) ?

Organiser un envoi en nombre pour faire la publicité des calendriers et cartes ? (la diffusion massive de mail n'a pas l'air d'être efficace)

Conformément à nos engagements pris en 2007, nous avons réalisé un dossier de subvention qui devrait nous permettre de financer nos activités et notre développement. Nous continuerons à faire vivre ce dossier et à solliciter, à l'aide de celui-ci, les collectivités territoriales et locales, l'ACSE, les Fondations...

Pour notre développement, nous devons avancer en 2008 sur le projet d'ouvrir un poste salarié. Les missions seraient :

- ✓ secrétariat (courriers, compte rendu, dossiers divers,..) et accueil téléphonique
- ✓ gestion des rendez vous et de l'agenda
- ✓ recherche d'information pour les bénévoles
- ✓ accueil des migrants et collecte des 1ère informations, donner les premiers conseils de base

- ✓ saisie des données, suivi des statistiques
- ✓ réalisation des plannings
- ✓ organisation des formations
- ✓ constitution des carnets d'adresse
- ✓ diffusion des documents de communication
- ✓ revue de presse
- ✓ organisation des conférences

E. MATERIEL et LOGISTIQUE

En 2007, nous avons réalisé les investissements prévus : un ordinateur, une photocopieuse, du mobilier, de la documentation... Il nous reste à obtenir pour 2008, une connexion internet haut débit indépendante et des moyens de sécuriser les dossiers des personnes suivies.

F. PROGRAMME

Actions récurrentes :

- Notre activité 2008 sera bien évidemment constituer de nos permanences du mercredi et de notre participation aux permanences du Réseau les jeudis. Afin de pouvoir attirer de nouveaux bénévoles, nous souhaitons ouvrir des permanences les vendredis afin d'être en adéquation avec la prise du journée RTT.
- En ce qui concerne la vie du groupe, nous consacrer un mardi par mois à la réunion du Conseil du groupe pour laisser les mercredis disponibles à l'équipe de bénévoles pour ses besoins propres (temps de parole, formation...). Le bureau se réunira avant les réunions du conseil pour organiser la vie du groupe et s'assurer de l'accomplissement des orientations choisies.

Actions ponctuelles :

FEVRIER :

- expositon "Les Migrations pour Vivre Ensemble" à Beaumont
- le 2 : représentation de "Parle Cassandre, Parle" par les Gueilleurs d'Ombre à Beaumont
- campagne d'adhésion 2008
- finalisation et envoi dossiers de demande de subvention
- le 6 : atelier d'argumentation avec l'AFEV
- le 7 : soirée aux Augustes sur la libre circulation
- réunion pour lancer "Mes Amoureux au Ban Public" en Auvergne

MARS :

- le 8 : formation avec Nicolas Ferrand
- Culte Cimade
- intervention Eglise Baptiste : le 16
- Semaine contre le racisme avec l'UNEF et la LDH : semaine du 21
- plan d'action pour rechercher des bénévoles

AVRIL :

- le 3 : soirée aux augustes sur la libre circulation
- le 5 : débats avec les Amis du Monde Diplomatique aux Augustes
- assemblée générale Régionale
- Atelier avec Croix Neyrat ?
- anniversaire du mouvement des sans papiers, conférence Emmanuel Terray ?

MAI :

- action à la Gauthière ?
- action au Château des Vergnes ?
- action de sensibilisation auprès du grand public.

JUIN :

- vente aux puces : date à déterminer
- Journée du Réfugié avec Amnesty International : le 20
- soirée aux Augustes sur la libre circulation

JUILLET :

- Bilan sur les permanences et les dossiers : date à déterminer

SEPTEMBRE :

- Organiser un contre-événement à la venue à Clermont Ferrand des Ministres Européens au sujet de l'immigration organisée par Hortefeux. (le 9)
- finalisation projet émission

OCTOBRE :

- rentrée : recherche de bénévole et action de sensibilisation
- finalisation dossier pour poste salarié

NOVEMBRE :

- vente aux puces : date à déterminer
- Formation des bénévoles : date à déterminer

DECEMBRE :

- Journée Internationale des Migrants : le 18